Commémoration du 50° anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le 19 mars 1962

Allocution de Dominique BAERT

Mesdames et Messieurs les responsables et représentants des sociétés patriotiques, Mes chers collègues,

Nous sommes réunis ce soir, dans ce cimetière, pour nous souvenir d'une date, d'un symbole, et surtout d'un conflit encore douloureux dans les esprits autant que dans les corps de ceux qui y ont survécu.

Après presque un an de pourparlers à Evian, entre représentants du gouvernement français et ceux du FLN, le Front de libération nationale algérien, le 18 mars auront été signés les accords dits d'Evian, au lendemain desquels, le 19 mars 1962 était proclamé le cessez-le-feu. Tout n'était pas réglé, c'est certain, bien des douleurs, des morts et des assassinats se produiront ensuite, bien des déchirements aussi pour tous ceux qui, jusqu'au 3 juillet 1962 date de proclamation de l'indépendance de l'Algérie, s'engagent dans l'exode massif vers la métropole.

Tout cela est vrai. Mais dans les livres d'histoire, dans les esprits, dans les mémoires, une seule date a traversé les décennies : le 19 mars, c'était il y a cinquante ans précisément, aujourd'hui.

Impossible de ne pas, ce soir, imaginer le soulagement de ces appelés qui comprennent, enfin, que leur engagement militaire va toucher à sa fin, le soupir de pères, de mères, imaginant le retour prochain de leur fils, parti, là-bas, au loin, depuis de longs mois. Souvenons-nous que c'est toute une génération de jeunes appelés qui auront été puissamment marqués par ce conflit : beaucoup ne sont déjà plus de ce monde. Près de 24.000 militaires ont trouvé la mort là-bas, plus de 60.000 y ont été blessés : parmi eux, bien des wattrelosiens ! Entre 1955 et 1962, plus de 70 % de ces classes d'âge, rappelés ou appelés du contingent ont servi en Algérie, jusqu'à une période de 37 mois pour les plus malchanceux.

Avoir eu 20 ans dans les Aurès, c'est une trace, une plaie dans la vie de beaucoup de nos fils de France.

C'est en pensant à eux, appelés, enrôlés, en pensant à tous ceux que sept longues années durant, le conflit a meurtri, en pensant à toutes les haines, rancoeurs, blessures si difficilement cicatrisables de part et d'autre et qui ternissent depuis longtemps, et aujourd'hui encore, les rapports entre la France et l'Algérie, que nous nous recueillons ce soir.

C'est en pensant aussi qu'il aura fallu plusieurs décennies pour qu'à l'esquive de tant et tant de nos dirigeants, succède une prise de conscience collective qui permit que, par la loi du 18 octobre 1999, ce qui fut longtemps qualifié « d'opérations de sécurité et de maintien de l'ordre » devint officiellement ce que l'opinion publique et l'histoire avaient déjà retenu comme telle, à savoir la « guerre d'Algérie ».

C'est en pensant enfin qu'après le temps des armes, qu'après le temps du deuil et des larmes, s'inscrit le temps de la mémoire. La mémoire est individuelle bien sûr, elle est aussi, collective, celle d'une nation. Avec le temps, formons le vœu que la déchirure, encore profonde, ne la nions pas, entre les nations française et algérienne saura s'apaiser. C'est par le respect, le devoir de mémoire que nous saurons y parvenir.

C'est en mesurant qu'aujourd'hui n'est plus hier, que les descendants ne peuvent être assimilés aux acteurs du conflit, que la Méditerranée a deux rives avec leur histoire et leur culture, qu'alors, et alors seulement, tous ensemble, les uns et les autres, nous saurons faire faire un pas décisif à l'humanité et à la fraternité des peuples. Sans oublier, sans jamais oublier bien sûr. Ni les leçons de l'Histoire. Ni, comme l'a proclamé en son article 2 la Constitution de 1958, que « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cette France-là, en ce jour anniversaire, moins que jamais, n'oublions pas que c'est la guerre d'Algérie qui l'a fait naître. Elle est encore celle que nous respectons et aimons, cinquante ans plus tard.

Que cette journée du souvenir soit un message de paix.

Vive la République, vive la France.